



**BESOIN D'UN PERMIS?** Tous les projets de construction, de démolition, de rénovation, du système septique, un puits et une subdivision de terrain **EXIGENT** un permis. Contactez l'inspecteur au 819-453-7049

**MÉDAILLE POUR CHIEN & CHAT:** Est-ce que votre animal a une médaille? Celle-ci est disponible au bureau municipal et est requise pour identifier votre animal, au cas où il devait être ramassé par nos agents de contrôle des animaux. **Le coût de la médaille est de 20 \$ par animal et doit être achetée chaque année.**

**Dates pour feu à ciel ouvert (sans foyer):** 15 novembre au 15 mars de chaque année. Le permis est obligatoire et peut être obtenu auprès de l'inspecteur municipal.

**FEU D'ARTIFICE:** Saviez-vous que les feux d'artifice ne sont autorisés que pendant les jours fériés? Journée nationale des patriotes (longue fin de semaine de mai), Fête nationale du Québec (24 juin), Fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet), congé civique (août) et Fête du Travail (septembre). Appelez l'inspecteur municipal pour obtenir une copie du règlement ou pour de l'information.

**STATIONNEMENT DE NUIT:** Saviez-vous que vous ne pouvez pas stationner un véhicule pendant la nuit (de minuit à 6 h du matin) pendant la période d'hiver (15 nov. au 15 avr.) sur une route municipale, selon le règlement 2011-01 de la SQ et le règlement municipal 2016-12-09.

**SURVEILLANCE DE VOISINAGE D'OTTER LAKE**  
Vous voulez rendre votre municipalité plus sûre? S'il vous plaît partager toute information sur les crimes ou les activités suspectes. On est dessus le site Web municipal d'Otter Lake (page Vie communautaire) et Facebook sous Otter Lake Surveillance de Voisinage. Appelez le 9-1-1 ou la police pour signaler des crimes.

**CENTRE D'ARTISANAT D'OTTER LAKE :** Organisme sans but lucratif situé au 305, chemin Martineau. Vous pouvez y trouver des articles faits à la main et des articles usagés. Pour plus de détails, contactez Esther Dubeau au 819-453-7378 ou 819-453-7352.  
**Une entrée ou une route privée** doivent être dégagées de toutes branches ou arbres pour laisser le chemin libre à 12' de largeur et à 12' de hauteur, afin de permettre aux véhicules d'urgence l'accès à votre propriété. (9-1-1 et Service Incendie).

**Membres du Conseil et leurs comités:**  
La maîtresse Kim Cartier-Villeneuve (Supervise tous les comités)  
**Carlen Lafleur** - Dépt. d'incendie / Planification / Ressources humaines / Assoc. des lacs  
**Desiree Tremblay** - Bibliothèque / Communication / RA / Aïnés  
**Kathleen Gauthier** - Chemin public / Environnement / L'eau  
**Vicky Dubeau** - Parc Leslie / Ressource humaine  
**Ivan Leblanc** - Chemin public / Dépt. d'incendie  
**Robin Zacharias** - Administration / Finance / Communication / Ressources humaine / Planification / Assoc. des lacs

**Heures du bureau municipal:**  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

**Réunion mensuelle:**  
Premier mardi du mois à 19 h  
**Sports et loisirs:** Une enquête a été réalisée à l'été 2019 et une consultation publique a eu lieu le 17 novembre pour comprendre les besoins sportifs et de loisirs des municipalités. Cette contribution sera utilisée pour élaborer des plans pour 2020 et au-delà. Nous remercions tous ceux qui ont participé.

**Marché de producteurs:** La municipalité envisage de créer un marché de producteurs dans la communauté. Si vous êtes intéressé à devenir un vendeur pour vendre des produits, de l'artisanat, etc., SVP contactez la municipalité.

**Heures du dépôt:**  
**Avril à octobre:** 8 h à 17 h le vendredi, samedi et lundi, 9 h à 18 h le dimanche.  
**Novembre à mars:** 8 h à 17 h le vendredi, samedi, dimanche et lundi.

**GRATUIT les jours de gros déchets les 6 & 7 juin 2020 et les 5 & 6 septembre 2020. AUCUN MATÉRIEL DE CONSTRUCTION**

**Événements Association récréative**  
L'A.R. encourage la communauté à soutenir ses efforts. Sans cet appui, elle sera incapable de continuer à organiser les grands événements. Remerciements au comité de l'A.R. et à ses bénévoles!

**Voici une liste d'événements spéciaux:**  
5 avril 2020 Fête de Pâques pour enfants  
12-14 juin 2020 NOBS Spectacle Moto  
27 juin 2020 Fête du Canada - Avec la musique de  
**GHOST TOWN CRYERS**  
7-9 août 2020 Tournoi de balle  
31 octobre 2020 Fête d'Halloween d'enfants  
5 décembre 2020 Fête de Noël d'enfants  
31 décembre 2020 Fête du Nouvel An  
Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Shane Presley, président du comité, au 819-453-2271.

**Deuxième Derby de pêche annuel du Centre récréatif d'Otter Lake, le 6 février 2021.**

## Sommaire du budget 2020

<b>Revenus:</b> 2 453 899 \$	
<b>Coûts d'exploitation:</b> 2 203 399 \$	
<b>Surplus avant rapprochement:</b> 250 500 \$	
<b>Paiement de la dette long terme:</b> (109 800 \$)	
<b>Activités d'investissement:</b> (140 700 \$)	
<b>Surplus/déficit aux fins fiscales:</b> 0 \$	
<b>Taux par mille:</b> 0,62 \$, Redevance d'infrastructure d'eau (zone d'eau) 142 \$, Redevance d'infrastructure d'eau (population) 8 \$, Frais de distribution d'eau, coût 150 \$, Gestion des déchets, coût 100 \$.	
<b>Changements majeurs aux dépenses</b>	
Quote part MRC - Sécurité public	76%
Bibliothèque	46%
Gestion des déchets	12%

**Dates projetées pour l'épandage du calcium sur les routes :**  
Mai et juillet (si la température le permet)

**PISCINES:** Saviez-vous qu'une clôture est nécessaire si vous possédez une piscine? Soit autour de votre terrain ou de la piscine, appelez l'inspecteur pour plus de détails.

**FINITION EXTÉRIEURE:** Saviez-vous que toutes les parties extérieures des bâtiments doivent être terminées dans la première année de la construction? Des lettres de demande de mise en conformité seront envoyées cette année encore. S'il vous plaît, SVP communiquez avec l'inspecteur en bâtiment, pour plus d'information.

**PAGE FACEBOOK MUNICIPALE :** Saviez-vous que nous avons une page Facebook? Une nouvelle page Facebook a été créée pour vous tenir au courant des avis importants et des événements futurs dans la municipalité. Les avis importants continueront d'être envoyés par la poste. Vous pouvez nous trouver sous Otter Lake Municipalité-Municipality

**Recyclage et compostage:** La municipalité d'Otter Lake a mis en œuvre un programme de compostage. Le gouvernement provincial réduira notre financement si nous ne continuons pas à travailler sur notre programme. L'augmentation du recyclage et du compostage réduira les coûts des déchets et nous permettra de maintenir nos faibles frais de service des déchets pour le contribuable. La municipalité a acheté un composteur en 2019 qui a été installé au dépôt et prévoit d'en acheter un autre en 2020.

**Lavage de bateau:** La municipalité a installé une station de lavage de bateau derrière la salle municipale à notre garage municipal. Veuillez prendre le temps de laver votre bateau et de protéger notre plus grand atout, nos magnifiques lacs.

**Espèces envahissantes dans nos lacs:** Certaines plantes et certains animaux rendent les lacs et les rivières dangereux à nager et tuent les poissons. Ces plantes et animaux sont appelés espèces envahissantes. Actuellement, certains lacs des municipalités voisines sont infectés par des espèces envahissantes. Les espèces envahissantes sont facilement transportées d'un lac à l'autre par des bateaux qui n'ont pas été lavés. Une fois qu'un lac est infecté, il est très coûteux à contrôler et presque impossible à éliminer. La municipalité travaille sur des processus pour protéger les lacs et les rivières d'Otter Lake contre l'infection par des espèces envahissantes. Le succès des processus nécessitera le soutien de tous les contribuables.

**Heures d'ouverture de la bibliothèque: (situé à l'école St-Marie)**

**Mardi:** 13h00 à 16h30 et 19h00 à 20h30  
**Mercredi:** 13h00 à 16h30

**Jeu:** 13h00 à 15h00 et 18h00 à 21h00  
Veuillez noter que la bibliothèque possède des ordinateurs sur place et une connexion Internet sans fil est disponible. Ouvert le deuxième samedi de chaque mois de 10h à 12h pour une activité spéciale.

**EAU POTABLE:** Seulement disponible au bureau municipal situé au 15, avenue Palmer. L'eau n'est pas accessible à la station de pompage.

**Paiement de taxes:** Dû le 1er avril 2020. Payables en 3 versements si le montant excède 300 \$, le 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> septembre 2020. Si vous voulez nous envoyer les trois versements à la réception du compte de taxes, notre système de comptabilité accepte les chèques postdatés. Les modes de paiement admis sont les suivants: **comptant, cheque, débit et en ligne avec plusieurs banque.**

Le Club 50 Plus continue d'offrir un excellent divertissement aux citoyens âgés de 50 ans et plus dans notre municipalité et les municipalités voisines. Son exercice le mardi matin, l'euchre le mardi soir, la pétanque le mercredi après-midi et les fléchettes le jeudi soir. En hiver, il y a aussi un club de marche en salle le lundi et le mercredi matin. Nous remercions le comité 50 Plus pour toute son aide et son dévouement pour en faire un succès!

**Voici une liste d'événements spéciaux de plus de 50 ans:**  
17 mars 2020 Souper Chance Pot  
7 mai 2020 Souper Chance Pot  
15 juin 2020 Souper Chinois  
22 août 2020 Souper  
29 octobre 2020 Halloween Chance Pot  
12 décembre 2020 Souper de Noël  
13 février 2021 Danse de St-Valentin  
Veuillez consulter la page Facebook «Otter Lake 50 Plus Club» ou le site Web municipal pour plus d'informations. Ou vous pouvez contacter Mme Janet Lafleur, présidente, au 819-453-2308